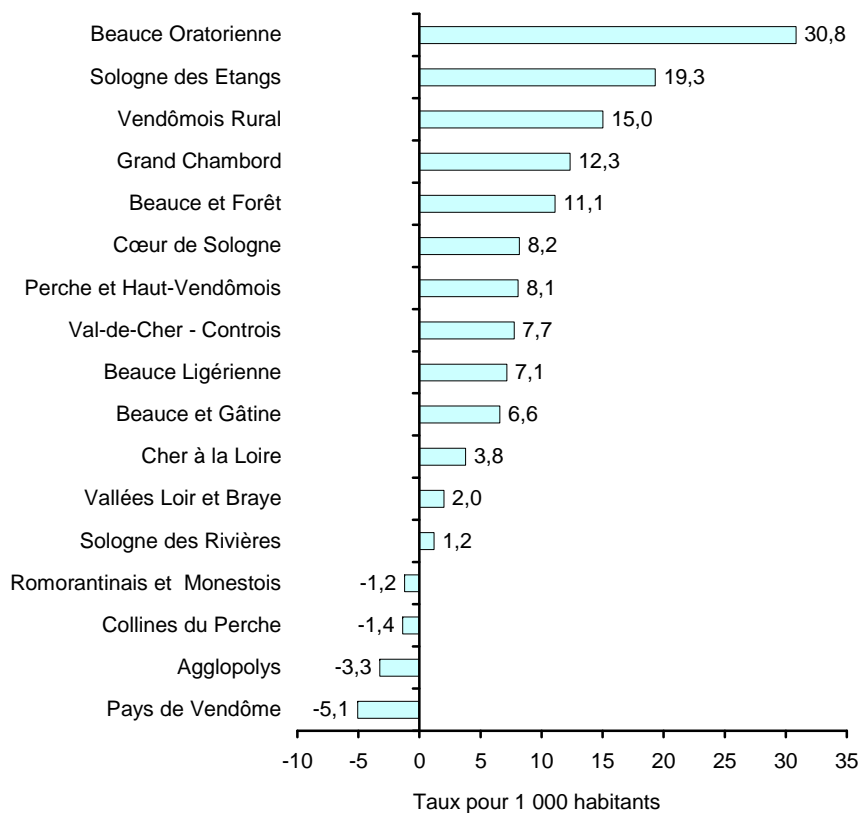


Les migrations résidentielles

Taux annuel de migration net entre 2003 et 2008

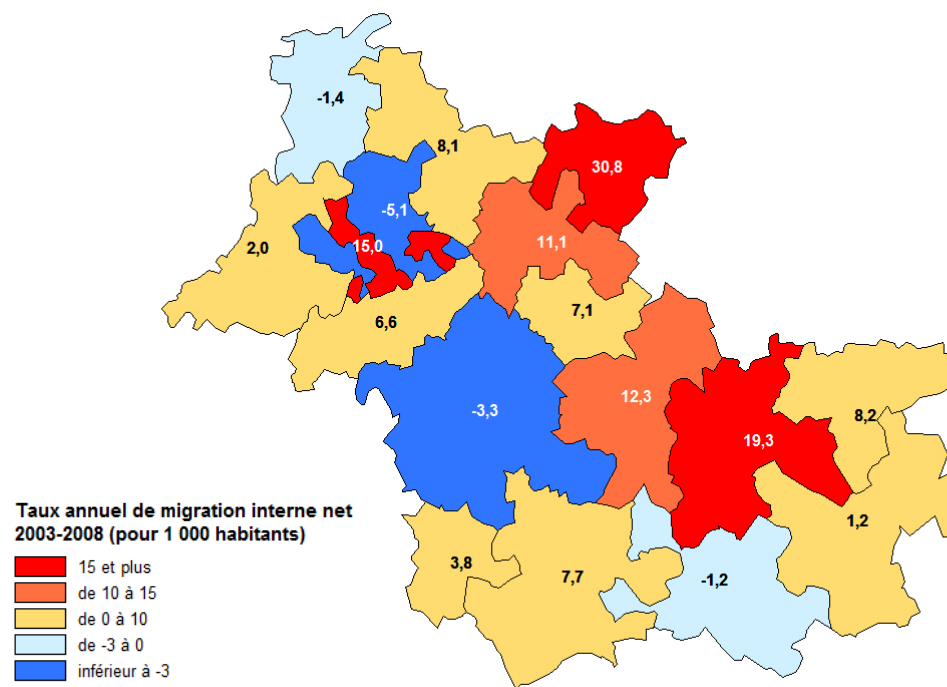
par communauté de communes



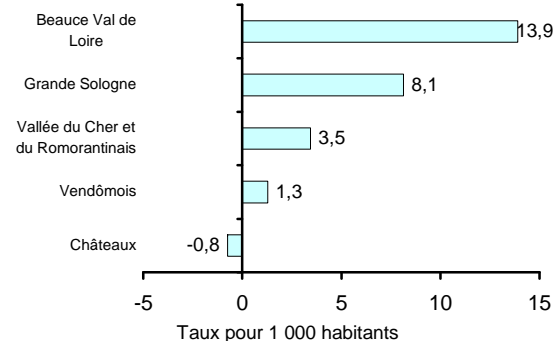
Le taux annuel de migration interne net d'une zone géographique donnée correspond au taux d'évolution de la population imputable aux mouvements migratoires entre cette zone et les autres parties du territoire national. Il est égal à la différence entre les entrées et les sorties de la zone considérée liées à des mouvements internes, rapportée à la population moyenne de la zone (population stable sur la période plus la demi-somme des entrants et des sortants).
Précision importante: la majorité des migrations s'effectue sur un périmètre assez restreint. Plus le territoire pour lequel ce taux est calculé est vaste, plus le taux tend à être faible. Pour le Loir-et-Cher, il est de 2,4 p. 1 000.

D'après source : INSEE, RP 2008 - Exploitation complémentaire
Champ : population âgée de 5 ans ou plus

par communauté de communes



par pays



par territoire

